

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Intitulé du projet

RD543 - Aménagement du carrefour avec la RD60a sur la commune
de Cabriès

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	Le linéaire de RD543 concerné par le projet s'élève à 450 mètres et comprend l'aménagement d'un tourne à gauche avec le carrefour RD60a

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La RD543 est une route de rase campagne reliant la RD9 (Aix Vitrolles) via la commune de Cabriès (Calas) à la RD6 (site de Plan de campagne) puis l'autoroute A51 vers Marseille.
Le trafic est ainsi important, et rendent les manoeuvres dangereuses au droit du carrefour avec la RD60a, particulièrement aux heures de pointe, même si aucun accident grave n'est à déplorer à ce jour.

Principales caractéristiques du projet :

- création d'un tourne à gauche permettant les échanges sécurisés avec la RD60a
- mise en place d'un terre plein central sur la RD 543 à l'approche dans les deux sens du carrefour avec la RD 60a, permettant une limitation des vitesses et supprimant les manoeuvres de dépassement sur un linéaire ne le permettant pas.
- mise en place d'ilots au niveau des carrefours,
- déplacement des fossés,
- réfection de la chaussée.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à améliorer la sécurité des usagers en aménageant le carrefour entre la RD543 et la RD60a.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- élargissement ponctuelle de la RD543 afin de permettre la création d'une voie centrale spécialisée pour les manoeuvres de tourne à gauche
- création d'un fossé d'assainissement en remplacement de celui existant
- création d'un terre plein central
- Réfection de la chaussée.

Les travaux débiteront à l'été 2015 pour une durée de 3 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Néant

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration de projet au titre des Art R 122-2 et suivants du code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- largeur de la section courante	- 15 m au droit du carrefour
- largeur des accotements	- 1,5 m revêtus

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

RD543 - Commune de Cabriès

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 22 ' 31 " E

Lat. 43 ° 26 ' 49 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 5 ° 39 ' 43 " E

Lat. 43 ° 44 ' 76 " N

Point d'arrivée :

Long. 5 ° 36 ' 17 " E

Lat. 43 ° 44 ' 21 " N

Communes traversées :

Cabriès

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Sécurisation de la traversée de Cabriès comprenant :

- la mise en sécurité de la RD60a entre la RD543 et la RD8n,
- le réaménagement du carrefour entre la RD60a et la RD543.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La RD543 est une route de rase campagne qui traverse Calas (commune de Cabriès). Les secteurs traversés sont situés en périphérie du village de Calas (Cabriès). Il s'agit pour l'essentiel de zones péri-urbaine (lotissements d'un côté de la route) et d'une zone agricole de l'autre côté.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupations des Sols de Cabriès approuvé le 04/09/1992

NB1 : zone destinée à l'urbanisation diffuse à usage d'habitation, zone de campagne à 4000 m²

NC2 : zone agricole et autres sous conditions exclusives

La nature du projet est compatible avec le POS

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le carrefour est inclus dans le périmètre de la ZNIEFF II "Plateau d'Arbois - Chaîne de Vitrolles - Plaine de Milles"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cabriès fait partie de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (CPA). Compétente en matière de lutte contre le bruit, la CPA s'est dotée d'un Plan de Prévention Bruit dans l'Environnement. Le PPBE du Pays d'Aix a été approuvé en 2010.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On dénombre un seul Plan de Prévention des Risques Naturels sur la commune de Cabriès. Il s'agit d'un PPR "Mouvements de terrain - Tassements différentiels" approuvé depuis 2007. Ce PPR couvre toute la commune mais l'intensité de l'aléa est faible au droit du projet. Un Plan de Prévention des Risques Technologiques a également été prescrit. Ce dernier ne concerne pas la zone du projet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SIC FR9312009 "Plateau de l'Arbois" situé à 3,5 km au nord-ouest du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade des études, les volumes prévisionnels de terrassement sont répartis comme suit : - déblais : 3 000 m ³ , - remblais : 1 800 m ³ . Sous réserve du résultat des études géotechniques, les déblais pourront être mis en remblais sur place. Il est important de noter que le Département est signataire de la « Convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain avec la profession des entreprises de terrassements et de construction routière et les sociétés d'ingénierie ».
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au travers de cette convention, la profession s'engage notamment à : . Réemployer ou valoriser 100% des matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers, à l'horizon 2020, . Atteindre un recyclage de 100% des routes d'ici à 2020. L'équilibre remblais/déblais sera donc recherché.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans les emprises des accotements routiers et quelques abords de terrains agricoles. Les espèces faunistiques et floristiques présentes sont communes.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'éloignement du projet avec le site concerné (3,5 km), l'incidence potentielle sur Natura 2000 est nulle.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans les emprises des accotements routiers. Une emprise de 750 m ² est acquise en marge d'une parcelle agricole. Le propriétaire a été contacté et a donné son accord. Le projet n'a aucun impact sur cette exploitation.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux sont susceptibles de générer des nuisances ponctuelles. Aussi, les entreprises seront tenues de mettre en place les mesures adaptées afin de minimiser ces troubles. Le projet ne consiste pas en une création d'une nouvelle route, mais en l'élargissement ponctuel de la route existante permettant la création d'une voie centrale de tourne à gauche. Le projet ne rapprochera pas la section courante des habitations, il n'est pas générateur de trafic. Le projet n'aura donc aucun impact négatif en terme de nuisances sonores par rapport à la situation actuelle.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances ponctuelles en phases travaux. Les entreprises seront tenues
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	de mettre en place les mesures adaptées visant à minimiser ces troubles. Aucun impact à terme par rapport à la situation actuelle.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Emissions de polluants routiers. Le projet n'entraînera pas d'augmentation du trafic, la vitesse réglementaire actuelle sera maintenue. Le projet ne générera donc pas plus d'émissions qu'actuellement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet augmentera la surface imperméabilisée de 2500 m2 environ. Cette imperméabilisation sera compensée par la réalisation de fossés enherbés de dimension adaptée.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet nécessitera l'acquisition d'une parcelle de terrain agricole. Cette emprise ne remet pas en cause l'exploitation agricole qui est située en lisière et dont la surface cultivée est très importante (grande parcelle)</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, objet de la présente demande, vise à améliorer la sécurité des usagers.

Il consiste en la création d'une voie centrale permettant les manoeuvres de tournes à gauches, source de conflit.

Le projet n'aura pas d'impact négatif supérieur à ceux générés par la voie existante. Le projet n'augmentera pas les nuisances sonores, ni les émissions polluantes, il sera sans incidence significative sur le milieu naturel.

L'impact sur l'imperméabilisation sera compensé par la création de fossés engazonnés, refaits à l'identique.

Ainsi, avec un minimum d'aménagements, le projet aura un impact positif maximal en terme de sécurité.

Au regard du caractère ponctuel du projet et de l'absence d'impact significatif, nous estimons qu'il devrait être dispensé de la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document synthétique de présentation des principaux enjeux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Marseille le, 22 août 2014

Signature P.i 